TANDEM MARS 2017



Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

- ▶ Durée d'investissement conseillée : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé⁽¹⁾.
 - L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance ou la date de remboursement automatique anticipé.
- Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.
- ▶ Titre de créance complexe émis par Natixis Structured Issuance SA, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2 / Fitch : A / Standard & Poor's : A au 9 janvier 2017⁽²⁾), est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant
- Éligibilité: contrats d'assurance vie ou contrats de capitalisation en unités de compte et comptestitres
- ▶ Période de commercialisation : du 27 janvier 2017 au 27 mars 2017.

La présente brochure décrit les caractéristiques de Tandem Mars 2017 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'entreprise d'assurance⁽³⁾ s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'elle ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance⁽²⁾ d'une part, l'Émetteur de la formule d'autre part, ainsi que le Garant sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'entreprise d'assurance⁽²⁾.

Communication à caractère publicitaire, destinée à une clientèle non professionnelle au sens de la Directive MIF

- (1) Le remboursement automatique anticipé intervient dès lors que l'Indice clôture à son niveau d'origine ou à un niveau supérieur à son niveau d'origine
- (2) Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
- (3) La liste des assureurs qui acceptent ce produit est disponible auprès du banquier.



TANDEM MARS 2017, TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Une exposition à la performance du marché actions français via l'indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return). L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. La performance d'un indice dividendes non-réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.

À partir de la 1^{re} année (le 27 mars 2018), si à une date de constatation quotidienne⁽²⁾, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à son niveau d'origine⁽³⁾ ou en hausse, un remboursement automatique anticipé du capital est effectué avec le versement d'un gain de 0,02123 % par jour calendaire écoulé (soit un gain de 7,75 % par année complète écoulée⁽¹⁾) depuis la date de constatation du niveau d'origine de l'Indice (gain potentiel plafonné à la hausse).

Il existe un risque de perte totale en capital à l'échéance en cas de baisse de l'indice au-delà de 40 % par rapport à son niveau d'origine (niveau final inférieur à 60 % de son niveau initial). Par exemple, si l'indice a baissé de 45 %, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la performance négative de l'indice depuis l'origine, soit un remboursement final à 55 %. Afin de bénéficier d'un remboursement de l'intégralité du capital en cas de baisse de l'indice jusqu'à 40 % par rapport à son niveau d'origine, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions (gain potentiel fixé à 0,02123 % par jour calendaire écoulé (soit un gain de 7,75 % par année complète écoulée(1)), quelle que soit la performance des marchés actions).

Tandem Mars 2017 est un instrument financier pouvant être utilisé dans une optique de diversification de votre portefeuille d'investissement et ne doit pas en constituer l'intégralité.

Dans l'ensemble de cette brochure commerciale, le terme « capital » désigne la valeur nominale du produit, soit 1 000 €. Les montants de remboursement présentés (gains ou pertes pouvant être partielles ou totales) sont exprimés en proportion de cette valeur nominale (et non nécessairement du montant effectivement investi), hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables.

Les taux de rendement annuel nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance, ou tels que des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. Le produit est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de son Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1 000 € le 27 mars 2017 et une détention jusqu'à la date d'échéance (le 5 avril 2027) ou, selon le cas, la date de remboursement automatique anticipé. En cas d'achat après le 27 mars 2017 et/ou de vente du titre avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le taux de rendement annuel peut être supérieur ou inférieur au taux de rendement annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte totale ou partielle en capital.

⁽¹⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique ou son échéance.

⁽²⁾ Chaque jour de négociation Euronext compris entre le 27 mars 2018 inclus et la date de constatation finale exclue (30 mars 2027). (3) Cours de clôture de l'Indice le 27 mars 2017.

L'INDICE CAC® Large 60 EWER

Présentation de l'indice CAC® Large 60 EWER

L'indice CAC[®] Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous).

Il s'agit de la réunion du CAC 40° et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC Next 20°). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un 1/60 en dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière, et offrant une répartition des risques à parts égales. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,77 %.

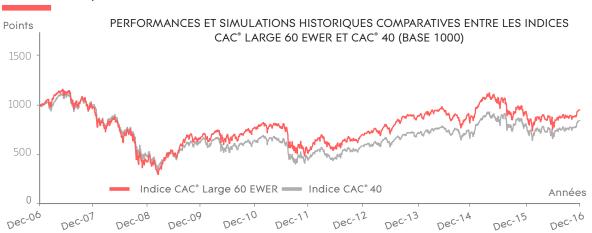
L'indice CAC° Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334).

Évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER

L'indice CAC[®] Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données antérieures à cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur et le Garant n'assument pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2006-2008) au 21 décembre 2016

Performances comparatives	1 an	5 ans	7 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	4.15 %	51.26 %	32.60 %	-2.87 %
Indice CAC® 40	5.88 %	51.23 %	24.84 %	-12.28 %

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC 40

- ACCOR
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP
- ARCELORMITTAL
- AXA
- **BNP PARIBAS**
- BOUYGUES
- CAP GEMINI
- CARREFOUR
- CIE DE SAINT-GOBAIN
- CREDIT AGRICOLE
- DANONE
- **ENGIE**
- ESSILOR INTL
- KERING
- KLEPIERRE
- L'ORÉAL LAFARGEHOLCIM
- LEGRAND
- IVMH

- MICHELIN
- NOKIA
- ORANGE
- PERNOD-RICARD
- PEUGEOT
- **PUBLICIS GROUPE**
- RENAULT
- SAFRAN
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SODEXO
- SOLVAY
- TECHNIP
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- VALEO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC NEXT 20

- **BUREAU VERITAS**
- CASINO GUICHARD PERRACHON

- GROUPE EUROTUNNEL

- INGENICO GROUP

- ZODIAC AÉROSPACE

Source : Bloomberg, en date du 20 janvier 2017. La composition de l'Indice est susceptible d'évoluer dans le cadre de sa revue trimestielle.

MÉCANISMES DE REMBOURSEMENT

Le niveau initial de l'Indice est déterminé par son cours de clôture à la date du 27 mars 2017.

MÉCANISME QUOTIDIEN DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ

Dès la fin de la 1^{re} année (c'est-à-dire à compter du 27 mars 2018), on observe quotidiennement le niveau de clôture de l'Indice et on le compare à son niveau d'origine.

▶ Dans le cas où l'Indice clôture à son niveau d'origine ou à un niveau supérieur à son niveau d'origine, le produit prend automatiquement fin par anticipation et l'investisseur récupère, à la date de remboursement anticipé correspondante⁽⁵⁾ :

L'INTÉGRALITÉ DU CAPITAL(1)



UN GAIN DE 0,02123 % PAR JOUR CALENDAIRE ÉCOULÉ DEPUIS L'ORIGINE⁽⁴⁾

> ÉQUIVALENT À 7,75 % PAR ANNÉE COMPLÈTE ÉCOULÉE

Soit un TRA brut⁽²⁾ maximum de 7,56 %. Soit un TRA net⁽³⁾ maximum de 6,56 %.

▶ Dans le cas où l'Indice clôture à un niveau inférieur à son niveau d'origine, alors le produit continue.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation (comme présenté ci-dessus), on observe une dernière fois, à la date de constatation finale (le 30 mars 2027), le niveau de clôture de l'Indice et on le compare à son niveau d'origine :

▶ Si à cette date, l'Indice clôture en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau d'origine, l'investisseur récupère, à la date d'échéance, le 5 avril 2027 :

LE CAPITAL DIMINUÉ DE LA BAISSE DE L'INDICE L'INVESTISSEUR SUBIT DONC UNE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE.

Si à cette date, l'Indice clôture en dessous de son niveau d'origine, mais que la baisse n'excède pas 40 % par rapport à son niveau d'origine, l'investisseur récupère, à la date d'échéance, le 5 avril 2027 :

L'INTÉGRALITÉ DU CAPITAL⁽¹⁾

Soit un TRA brut⁽²⁾ de 0 %. Soit un TRA net⁽³⁾ de -1 %.

▶ Si à cette date, l'Indice clôture à son niveau d'origine ou à un niveau supérieur à son niveau d'origine, l'investisseur récupère, à la date d'échéance, le 5 avril 2027 :

L'INTÉGRALITÉ DU CAPITAL(1)



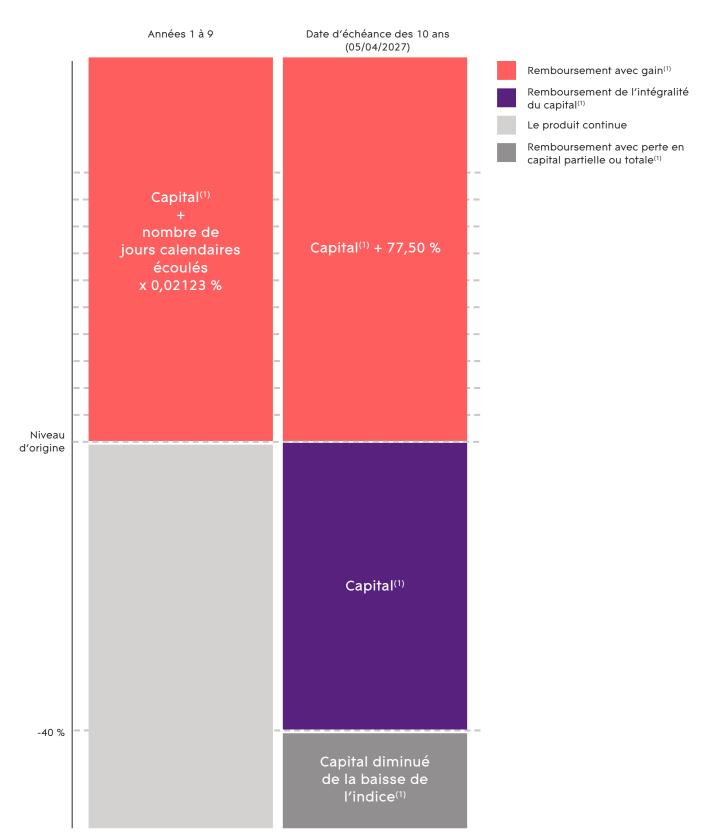
UN GAIN FINAL DE 77,50 %

ÉQUIVALENT À 0,02123 % PAR JOUR CALENDAIRE ÉCOULÉ DEPUIS L'ORIGINE⁽⁴⁾

Soit un TRA brut $^{(2)}$ de 5,89 %. Soit un TRA net $^{(3)}$ de 4,89 %.

- (1) Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique ou son échéance. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale
- (2) Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de rendement annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au compte-titres, et / ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).
- (3) Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de rendement annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ou net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).
- (4) La date d'origine correspond au 28 mars 2017, le 27 mars 2017 étant exclu.
- (5) Le remboursement automatique anticipé ne relève pas de votre choix. Il est soumis à l'évolution de l'Indice aux dates de constatation quotidienne et est donc réalisé automatiquement sans intervention de votre part. A cette occasion, vous recevrez une lettre d'information.

RÉSUMÉ DU MÉCANISME



Graphique à caractère uniquement informatif

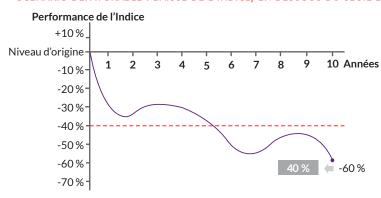
En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

(1) Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique.

Remboursement avec perte en capital partielle ou totale

Ces graphiques ont été réalisés à titre d'information uniquement et ne préjugent en rien de l'évolution future du produit. Les données chiffrées de ces graphiques n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSE DE L'INDICE, EN DESSOUS DU SEUIL DE REMBOURSEMENT DE L'INTÉGRALITÉ DU CAPITAL LA 10^E ANNÉE



- ▶ Dès la fin de la 1^{re} année (à compter du 27 mars 2018) et à chaque constatation quotidienne⁽⁴⁾, l'Indice clôture systématiquement en dessous de son niveau d'origine. Aucun remboursement automatique n'a donc lieu.
- ▶ À la date de constatation finale (le 30 mars 2027), l'Indice clôture en baisse de 60 % par rapport à son niveau d'origine. Cette baisse se situe en dessous du seuil de remboursement de l'intégralité du capital à l'échéance, en conséquence, le produit est remboursé à l'échéance avec une perte en capital.

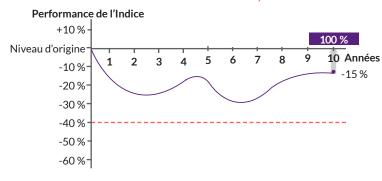
Montant remboursé à l'échéance : capital - 60 % = 40 % du capital $^{(1)}$.

Le TRA brut⁽²⁾ de l'investissement est de -8,73 % (identique à celui de l'indice).

Le TRA $net^{(3)}$ de l'investissement est de -9,73 % (identique à celui de l'indice).

▶ Dans le cas le plus défavorable où l'Indice clôture en dessous de son niveau d'origine à toutes les dates de constatation quotidienne, et clôture à la date de constatation finale en baisse de 100 % par rapport à son niveau d'origine, la perte en capital est totale, et la somme restituée à l'échéance est nulle.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : BAISSE DE L'INDICE, AU-DESSUS DU SEUIL DE REMBOURSEMENT DE L'INTÉGRALITÉ DU CAPITAL LA 10^E ANNÉE



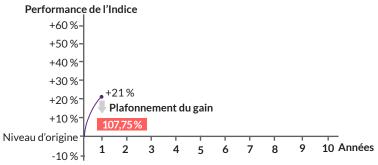
- ▶ Dès la fin de la 1^{re} année (à compter du 27 mars 2018), à chaque constatation quotidienne⁽⁴⁾, l'Indice clôture systématiquement en dessous de son niveau d'origine. Aucun remboursement automatique n'a donc lieu.
- À la date de constatation finale (le 30 mars 2027), l'Indice clôture en baisse de15 % par rapport à son niveau d'origine. Cette baisse se situe au-dessus du seuil de remboursement de l'intégralité du capital à l'échéance, en conséquence, le produit est intégralement remboursé à l'échéance.

Montant remboursé à l'échéance : 100 % du capital(1).

Le TRA brut $^{(2)}$ de l'investissement est de 0 % (contre -1,61 % pour l'Indice).

Le TRA net $^{(3)}$ de l'investissement est de -1 % (contre -2,61 % pour l'Indice).

SCÉNARIO FAVORABLE : MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DU GAIN (HAUSSE DE L'INDICE AU COURS DE LA 1RE ANNÉE)



- ▶ À la 1^{re} date de constatation quotidienne (le 27 mars 2018), l'Indice clôture en nette hausse par rapport à son niveau d'origine (+21%). Le mécanisme de remboursement automatique anticipé est donc déclenché. En conséquence, le produit est intégralement remboursé avec un gain de 7,77 % (équivalent à un gain de 0,02123 % par jour calendaire écoulé depuis l'origine). Ce remboursement anticipé entraine la dissolution du produit.
- ▶ Dans ce scénario, le produit n'offre à l'investisseur que la hausse partielle de l'Indice (plafonnement du gain).

Montant remboursé: 107,75 % du capital(1)

Le TRA brut⁽²⁾ de l'investissement est de 7,56 %, inférieur à celui de l'Indice, égal à 20,45 %, du fait du plafonnement du gain. Le TRA net⁽³⁾ de l'investissement est de 6,56 %, inférieur à celui de l'Indice, égal à 19,45 %, du fait du plafonnement du gain.

- (1) Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.
- (2) Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de rendement annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au compte-titres, et / ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).
- (3) Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de rendement annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ou net de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptetitres; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).
- (4) Chaque jour de négociation Euronext compris entre le 27 mars 2018 inclus et la date de constatation finale exclue (30 mars 2027).

6/8

AVANTAGES INCONVÉNIENTS PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

AVANTAGES

- ▶ Retour sur investissement possible dès la fin de la 1^{re} année : en effet, à partir du 27 mars 2018 et jusqu'à l'échéance du produit, l'investisseur bénéficie d'un mécanisme quotidien (jour ouvré) de remboursement automatique anticipé qui lui offre la possibilité de récupérer l'intégralité de son capital initial, si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau d'origine.
- ▶ Gain potentiel : à compter du 27 mars 2018 et jusqu'à l'échéance du produit, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, l'investisseur bénéficie d'un gain de 0,02123 % par jour calendaire écoulé⁽¹⁾ depuis l'origine, soit un gain de 7,75 % par année complète écoulée⁽¹⁾, quelle que soit la performance de l'Indice tant que celle-ci est positive (voir le mécanisme de plafonnement du gain dans le paragraphe sur les inconvénients).
- ▶ Remboursement de l'intégralité du capital majoré d'un gain à l'échéance en cas de stabilité ou de hausse de l'Indice : à l'échéance du produit, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial et bénéficie d'un gain de 77,50 %⁽¹⁾, équivalent à 0,02123 % par jour calendaire écoulé⁽¹⁾ depuis l'origine, si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau d'origine.
- ▶ Remboursement de l'intégralité du capital à l'échéance en cas de baisse limitée de l'indice : à l'échéance du produit, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial, si la baisse de l'Indice n'excède pas 40 % par rapport à son niveau d'origine.

INCONVÉNIENTS

- ▶ Risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie ou à l'échéance : à l'échéance et sous réserve de l'absence de remboursement automatique anticipé, et dans le cas où l'Indice clôture en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau d'origine (remboursement à l'échéance très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil des 40 % de baisse par rapport à son niveau d'origine). En cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente.
- ▶ Durée d'investissement pouvant aller de 1 à 10 ans : l'investisseur ne connait pas a priori la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 an à 10 ans.
- L'indice CAC® Large 60 EWER est équipondéré et calculé, dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.
- ▶ Gain maximum limité à 0,02123 % par jour calendaire écoulé⁽¹⁾ depuis l'origine équivalent à 7,75 % par année complète écoulée⁽¹⁾ : l'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse potentielle de l'indice CAC® Large 60 EWER (effet de plafonnement du gain).
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'Émetteur (qui induit un risque de non remboursement), à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit), et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus de Base. Ces risques sont notamment :

- ▶ Risque lié au sous-jacent Le montant remboursé dépend de la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER et donc de l'évolution du marché actions français.
- Risque découlant de la nature du produit Toute sortie du produit avant l'échéance ou avant une date de remboursement anticipé, selon le cas, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application des modalités de remboursement décrites ici. Dans une telle hypothèse, l'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori pouvant aller jusqu'à la totalité du capital investi.
- ▶ Risques de marché Le prix de marché du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER, mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment de sa volatilité, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule. Il peut connaître de fortes fluctuations, en particulier à l'approche de la date de constatation finale, si l'indice se situe à proximité du seuil des 40 % de baisse par rapport à son niveau d'origine.
- ▶ Risque de crédit Le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule, qui peut induire un risque sur le remboursement.
- ▶ **Risque de liquidité** Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la revente du produit en cours de vie.
- ▶ Risque de conflits d'intérêts potentiels Le distributeur étant une filiale de l'Émetteur, cette situation peut créer un risque de conflits d'intérêts.
- (1) Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN FR0013231677

Forme juridique Titres de créance complexe de droit français, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à

Natixis Structured Issuance SA (bien que présentant un risque de perte en capital, les engagements financiers de l'Émetteur bénéficient de la garantie inconditionnelle et irrévocable de NATIXIS S.A). Émetteur

NATIXIS S.A. (Moody's : A2 / Fitch : A / Standard & Poor's : A au 9 janvier 2017). Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation. Garant

Agent de calcul Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt

Prix d'Émission 100 % de la valeur nominale

Date d'Émission 20 janvier 2017 Montant de l'Émission 50 000 000 € Valeur nominale 1 000 €

Éliaibilité Compte titres et contrats d'assurance vie ou de capitalisation

Du 27 janvier 2017 (9h00 CET) au 27 mars 2017 (17h00 CET) Commercialisation

La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 0,30 % TTC du nominal des titres Commissions de distribution effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titrés. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles

sur demande effectuée auprès du distributeur

Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance Garantie du capital

Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE index), calculé dividendes nets réinvestis diminués d'un montant forfaitaire de 5 %. Sous-jacent

Date de constatation du niveau

d'origine de l'indice

27 mars 2017 au moment de la clôture

Chaque jour de négociation Euronext compris entre le 27 mars 2018 inclus et la Date de constatation finale exclue (30 mars 2027) Dates de constatation quotidienne

Dates de remboursement automa-

tique anticipé

Date de constatation quotidienne + 5 jours ouvrés

Date de constatation finale 30 mars 2027 Date d'échéance 5 avril 2027

Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse prévu suivant. Valorisation

Périodicité et Publication de

valorisation

Liquidité

Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un jour de Négociation est défini comme un jour où le cours de clôture où l'Indice est publié. La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (www.equitysolutions.natixis.com).

Une double valorisation est établie par Pricing Partners, ci-après la « Société » sur fréquence bimensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe NATIXIS. Disponible sur simple demande auprès de votre Conseiller Banque Privée 1818. **Double Valorisation**

Quotidienne : dans des conditions normales de marché, sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) possibles quotidiennement en cours de vie, au prix de marché et avec une commission maximale de 1 %.

Cotation Marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé)

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Banque Privée 1818 qui commercialise le produit Tandem Mars 2017. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Tandem Mars 2017 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S., et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont p

Mars 2017 et la dire douc inter Souscription et la sasurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurancess. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investissement peuvent avoir sur l'économie est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

Informations importantes: Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2016 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 16-241 (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 18 janvier 2017 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la Période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des Etats-Unis. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels

Banque Privée 1818 115, rue Montmartre - CS 21818 - 75080 Paris. Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 88 401 767,30 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 306 063 355. Courtier d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 332.